

U2.14 Granges

Priorité : C

Surface : env. 11 ha

Densité visée : 125 hab/ha

Potentiel total : 1'375 hab/empl

Maitre d'ouvrage : Commune de Sierre

Coordination PA3 : P1, sup.1



Justificatifs

- Proximité de la future gare régionale de Granges.
- Desserte par le futur réseau de bus d'agglomération.
- Surfaces libres de constructions.
- Potentiel de densification.
- Potentiel de mutation du tissu artisanal le long du Rhône.

Statistiques du secteur (densités en COS)

- COS moyen : 0.11
- Surface parcellaire vide (0 à 0.06) : 5.8 ha
- Surface parcellaire densifiable (0.06 à 0.2) : 2.8 ha
- Surface parcellaire occupée (0.2 à 1) : 2.4 ha

Mesures spécifiques (sous réserve des conclusions des études de détail, densités en CUS)

- Instaurer une densité minimale (0.55 à 0.6) pour la zone moyenne densité 0.7.
- Etudier la pertinence et le potentiel d'un développement de la fonction de logement dans la zone mixte longeant le Rhône.
- Etudier la mutabilité des secteurs pavillonnaires contigus au secteur stratégique.
- Réaménager l'avenue de la Gare et la route du Foulon.